

# FLOREFFE PLONGÉE PASSION ASBL

## LAC DU BOIS DE FLATO - RÈGLEMENT 2021

### HORAIRE COVID JUILLET-AOÛT SUR RESERVATION

LUNDI, MARDI – Fermé.

MERCREDI – Plongée enfants sur réservation.

JEUDI – VENDREDI : 18h00 sur réservation.

SAMEDI et DIMANCHE 10H00 et 14H00 – Sur réservation.

Dernière mise à l'eau 20H30 en semaine, 16H30 le week-end.

D'autres horaires sont possibles sur réservation via [info@fpp-plongee.be](mailto:info@fpp-plongee.be)

#### **PLONGEURS ADMIS - FORMALITÉS**

Tout plongeur avec son encadrement, dans le respect des règles de leur organisation, aptes médicalement et assurés pour la plongée. Le responsable est de préférence le plus haut brevet du groupe, au minimum autonome.

Il doit impérativement signer le formulaire d'inscription. (recto).

#### **PARTICIPATION AUX FRAIS PAR PLONGÉE pour gestion et entretien du site.**

3 € par plongeur y compris 4\* et Dive Master.

1 € pour les plongeurs enfants brevetés (-14 ans).

1€ pour les Instructeurs, les Moniteurs et les Assistants Moniteurs Febras.

GRATUIT pour les membres de l'EPN, FPP et PAN en ordre de cotisation.

GRATUIT pour les plongeurs PA et leurs encadrants directs, (**au maximum deux**).

GRATUIT pour les pompiers des zones NAGE et VAL DE SAMBRE.

**PARKING.** Stationnement rationnel avec **3 mètres de passage libre** pour les secours.

#### **SÉCURITÉ**

**LES PARTICIPANTS DOIVENT RESPECTER LES RÈGLEMENTS DE DISTANCIATION EN VIGUEUR A LA DATE DE LEUR VISITE ET INSCRIRE LEUR N° DE GSM OU TEL FIXE SUR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION.**

**La plongée solo est interdite.** Chaque groupe organise sa sécurité avec son propre matériel de secours. Avant immersion, le responsable doit remettre à l'accueil le formulaire d'inscription complété et **signé**.

Le site est équipé d'O2, DEA et trousse de secours Ce matériel ne peut être manipulé qu'en cas de nécessité par le délégué de FPP. Il n'est pas accessible pour les exercices ou toute autre manipulation. Le masque O2 doit rester dans son emballage scellé.

**Toute personne présente sur le site dégage FPP de toute responsabilité dont les risques propres à la nature des lieux. Les chiens doivent rester en laisse. La natation hors plongée et la grimpe sont interdites. La surveillance des enfants incombe aux parents ou à leur délégué.**

**Le Staff FPP**